

Archives de France IV pag 263  
263



MONSIEUR MON FERS

J'envoie revenir les vostres du 28 & 29. Mais  
 je reconnoi que vous n'avez rien de toutes mes lettres  
 & que l'el est venu quelq chose de vostre interest avec  
 M. de la Raimis (quel est son nom) comme aussi avec  
 M. de la Prieur de Galles son domaine a Astivost  
 son dossier n'est pas aussi dans la province de haut,  
 ou il pouvoit surprandre le chasteau de drab. L'affaire  
 a esté decouvert par ceux qui l'employoit. tous ces papiers  
 qu'il avoit mis entrez pour se plonger son dossier ont  
 esté outres ou prisonniers. Lesdits principaux officiers  
 qui avoit procurez ladite bande de la flote a esté remis a  
 l'ordre prisonnier je vous laisse penser comme il sera  
 traitté si c'est que l'el soit de la trahison. Lesdits  
 prisonniers ont été garder & commander les mers de ces  
 lieux a les que portans. Il est mal servi & pasteur bien con  
 scillé. On peut par ce qu'on a de modération vainer  
 & surmonter beaucoup de difficultez. Son Altesse l'edict  
 Jorek est aussi survenus de beaucoup de prisonniers lequel  
 les prisonniers pas esté dans l'approbation de son d'bonne  
 Il ont esté a Torling en ce que ma d'el ont fait  
 de l'exercice de l'armes & l'un est entré pour le Roy de  
 ce point le Parlement, entrant il ont été un païsan. On  
 avoit dit qu'il étoit sans balles & espandant par sa course  
 nonchalant l'arquebuse étoit chargée de plomb com  
 me il a apparié. L'on a avec l'edict surmonté  
 l'affaire donne mille livres a la femme & promis d'avoir  
 son dossier tant de la femme la nourrir & luy pro  
 curer de l'emploi de l'advancement. Ce n'est rien mais  
 n'a pas fait parant tout. Vous en ont écrit de ce que je

Qu'on que vous parlez au Marquis pour le fait de l'edict de m. de la Raimis. non est un traitté. Je vous en l'edict. Je  
 ne plaigne rien particulier et si je donne par que c'est la soit la d'edict de la d'edict et pour l'edict de m. de la Raimis  
 non sans l'edict de vos lettres de la d'edict. L'edict est un traitté par lequel l'edict de m. de la Raimis  
 l'edict. Et tanto best. Non pour l'edict de vos lettres de la d'edict. L'edict est un traitté par lequel l'edict de m. de la Raimis  
 L'edict de m. de la Raimis a S. A. l'edict de m. de la Raimis est un traitté par lequel l'edict de m. de la Raimis  
 plain l'edict de m. de la Raimis a S. A. nous nous l'edict de m. de la Raimis est un traitté par lequel l'edict de m. de la Raimis  
 S. A. que l'edict de m. de la Raimis a S. A. nous nous l'edict de m. de la Raimis est un traitté par lequel l'edict de m. de la Raimis  
 usuelles de l'edict de m. de la Raimis a S. A. nous nous l'edict de m. de la Raimis est un traitté par lequel l'edict de m. de la Raimis  
 un traitté de m. de la Raimis a S. A. nous nous l'edict de m. de la Raimis est un traitté par lequel l'edict de m. de la Raimis

Aug. 37.



J'ay bien veu que l'affaire de Nemmesse soit venue au  
 contentement de S.A. On dit que vous n'avez  
 rien fait concernant S.A. Est-il vrai? J'ay  
 Monsieur de France

Votre humble  
 & obéissant serviteur  
 & fils

30 d'Août 1648. à Utrecht

J. de Witt

Je prie votre bonheur d'être toujours  
 de la même sorte & de vous en  
 voir par la suite

A peine est-ce que l'on en a  
 encore & j'en ai grand besoin  
 pour le service de S.A.



au  
T  
m  
e  
m  
e

*[Faint, illegible handwriting]*





Dommoes Juylichon

